



Des conditions de récolte très difficiles dans un contexte très humide

Au printemps 2016, la récolte de fourrages en Bourgogne-Franche-Comté s'est faite avec un mois de retard dans un contexte d'excédent de pluviométrie et d'humidité des sols très supérieure à la normale. Ainsi, la production fourragère, si elle s'avère supérieure à la normale, est de mauvaise qualité. En effet, la verse est importante et les prairies sont grainées. Avec l'altitude, le retard est moindre et la qualité s'améliore. Au pâturage, le piétinement provoque un matraquage des prairies dans certains départements.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'hiver 2016 a été doux et pluvieux. À partir du mois d'avril, les précipitations sont très abondantes. Au cours du second trimestre, les températures sont conformes à la moyenne de référence. Par contre, l'excédent pluviométrique s'élève à 160 mm par rapport à la période 1981/2010. D'une manière générale, l'indice d'humidité des sols a dépassé les moyennes quinquennales hautes entre le 15 avril et le 15 mai

puis les valeurs décennales hautes avec des records (1958-2014) battus début juin 2016. Début juillet, les sols sont encore à la limite de la saturation dans les quatre départements de l'est de la région. Dans ce contexte, la pousse de l'herbe est importante mais avec des conséquences diverses selon l'utilisation qui en est faite. Dans les parcelles pâturées de l'ouest de la

région, les éleveurs ont restreint les surfaces disponibles pour limiter le gaspillage. Néanmoins, l'herbe a été pâturée beaucoup trop haute. Les animaux n'ont pas valorisé correctement le disponible et certains ont perdu du poids. Compte tenu des fortes pluies intervenues à partir du début de mai, des éleveurs ont même rentré leurs animaux en stabulation quand ils dis-

Estimation de la production fourragère au printemps 2016

	Superficie en prairies (ha)	Rendements printemps année normale (t/ha)	Rendements printemps 2016 (t/ha)	Ecart par rapport à la référence	Production (1 000 t)
Côte-d'Or	164 200	4,1	4,3	+ 4 %	702,2
<i>dont STH productive</i>	143 700	4	4,3		615,9
Doubs	201 300	3,2	3,1	- 0,9 %	627,6
<i>dont STH productive</i>	158 800	3,2	3,1		502,5
Jura	148 000	3,2	3,3	+ 3,8 %	484,3
<i>dont STH productive</i>	97 000	3,2	3,3		316,7
Nièvre	247 900	3,4	4,1	+ 23 %	1 023,60
<i>dont STH productive</i>	206 200	3,3	4,1		848,9
Haute-Saône	132 950	3,5	3,7	+ 4,7 %	482,6
<i>dont STH productive</i>	109 000	3,5	3,7		399,4
Saône-et-Loire	403 300	4,1	4,4	+ 8,8 %	1 795,50
<i>dont STH productive</i>	345 600	3,9	4,2		1 461,50
Yonne	82 500	3,5	3,7	+ 5,8 %	307
<i>dont STH productive</i>	65 300	3,3	3,2		212,4
Territoire-de-Belfort	12 190	3,5	3,7	+ 4,3 %	44,5
<i>dont STH productive</i>	10 350	3,6	3,7		38,5
Bourgogne-Franche-Comté	1 392 340	3,6	3,8	+ 8 %	5 164,0
<i>dont STH productive</i>	1 135 950	4	4		4 396,0

Définitions

La production fourragère comprend la production des prairies artificielles, des prairies temporaires et des prairies permanentes productives. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange. Elles sont cultivées pour une durée de trois ans maximum. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de 6 ans de graminées fourragères. Elles sont destinées à être fauchées, ensilées ou pâturées. Semées ou d'origine naturelle, les prairies permanentes appelées aussi, surfaces toujours en herbe (STH) productives, ont une productivité supérieure à 1 500 unités fourragères par hectare. Leur durée est en principe illimitée. Passé le délai de 6 ans pour les prairies temporaires, celles-ci sont reclassées en prairies permanentes.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

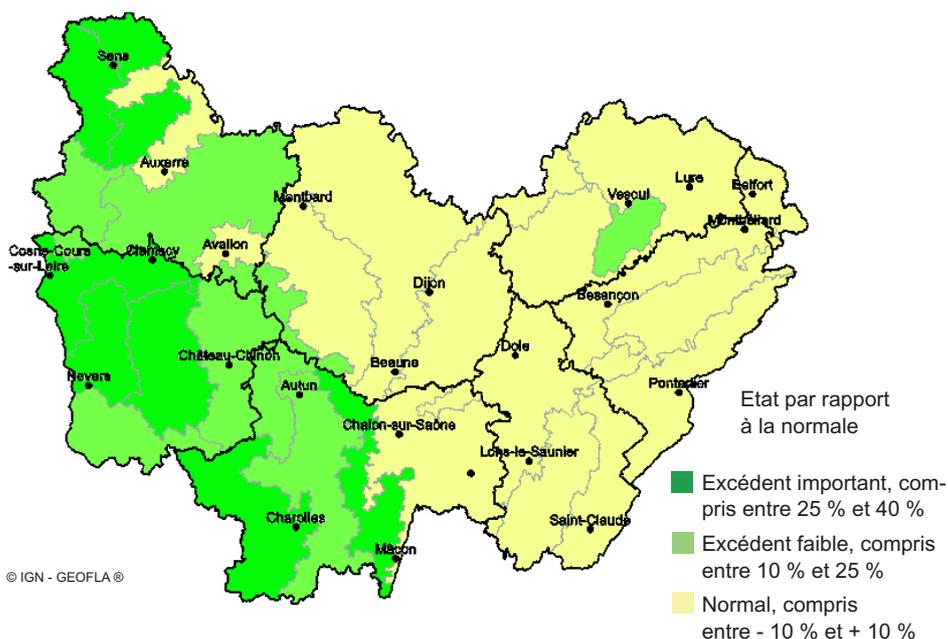
posaient de stocks de foin en excédent. D'autres ont affouragé leurs bêtes au pré. Dans certaines parcelles hydromorphes, le piétinement des animaux a provoqué un matraquage très important.

Quelques agriculteurs ont pu faucher pour ensiler au début du mois de mai en Côte-d'Or au cours d'une courte période de trois jours. Ailleurs, la fauche est intervenue très tardivement à partir du 27 juin. Dans certains secteurs, dans l'Yonne par exemple, elle n'est intervenue qu'à partir du 4 juillet. Partout, la verse est présente et parfois sur des surfaces importantes. Ainsi, les récoltes se font dans des conditions très difficiles.

Un foin de mauvaise qualité

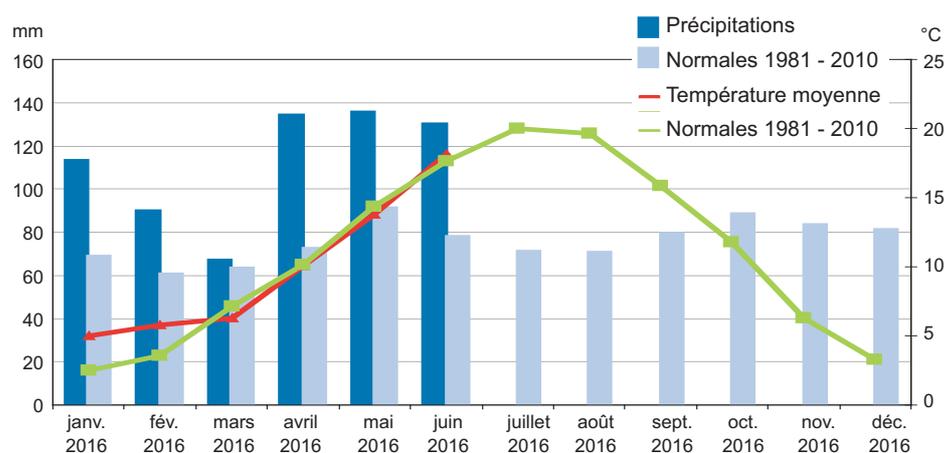
Dans la majorité des régions fourragères, les rendements obtenus sont supérieurs voir très supérieurs à une année normale. Cependant, le retard a engendré une baisse de la qualité des fourrages car les fenaisons ont eu lieu après l'épiaison et le grainage. Ainsi, certains foins ne dépassent pas 0,57 Unités Fourragères par tonne (référence = 1 UF par tonne de foin). Sur les plateaux du Jura et dans le Morvan, le retard de fauche décroît avec l'altitude. Ainsi, dans ces régions fourragères, la qualité du fourrage récolté est meilleure. Cette récolte de fourrage devrait permettre de couvrir les besoins de l'hivernage. Néanmoins, le défaut de qualité nécessitera, quand c'est possible, un complément à base de céréales et de tourteau de soja.

Une production fourragère excédentaire à l'ouest de la région



Source : Agreste - ISOP - SRISE Bourgogne-Franche-Comté

Une pluviométrie très excédentaire au printemps 2016



Méthodologie

La modélisation ISOP (Informations et Suivi Objectif des Prairies) fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système calcule les quantités de matière sèche cumulées par hectare pour 228 régions fourragères au total. Les résultats des simulations sont extraits le 20 de chaque mois entre mars et octobre, sous forme d'un écart au rendement normal correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. ISOP intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte les événements climatiques localisés. ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le service statistique du ministère chargé de l'Agriculture.

Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Bourgogne-Franche-Comté, à partir de résultats d'enquêtes et de dire d'experts.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information
Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Laurence Malet
Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2493-6499
Prix : 2,50 €
© Agreste 2016



www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr